

## **Demande de logement à la Maison Nord Sud** **Année académique 2020-2021** **Procédure**

Les formulaires de demandes de logement sont accessibles sur le site de la Faculté dès ce mois de mars : <http://www.gembloux.uliege.be/residences-universitaires>

Le dossier doit nous parvenir pour le **1<sup>er</sup> juillet 2020 au plus tard** (par courrier, par mail ou par fax)

Attention, **seuls les dossiers complets seront examinés.**

L'ordre de rentrée des demandes n'intervient pas dans la sélection des dossiers.

### **ANNEXES DEMANDEES**

- **L'attestation de bourse officielle (reprenant vos coordonnées, l'année de référence et le montant qui vous sera alloué)**
- **L'avertissement extrait de rôle des impôts de votre garant (revenus 2018 - imposition 2019)**
- La composition de ménage de votre garant (document officiel délivré par l'Administration commune ou un document équivalent si votre garant réside à l'étranger).

**N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.**

**NB : la procédure concerne les contrats de location de 10 mois à partir de la date de la rentrée avec possibilité d'avenant pour les deux mois d'été.**